Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500291-20260605-DE_55_2026-DE

COMMUNE DE BONNEMAIN

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 01
Nombre de pouvoirs : 01
Date de convocation : 29/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBRET, Maire.

PRESENTS : LEBRET Loïc, ROMÉ Cyril, HERVEÏC Sylvaine, PATRIZI Guillaume, LE FUR BASLÉ Frédérique, HORVAIS Monique, LEROY Liliane, TOUFFET Marlène, SOREL Guillaume, JENOUVRIER Anne-Sophie, PORÉE Sébastien, CRESSANT Boris, BEGASSE Marie, SOUQUET Florian, LAUNAY Jean-Dominique, RIOU-LEBRET Pierre-Yves, MOULIN Séverine et RONCIERE Lydie.

Absent excusé : JACQUEMIN Bruno
Pouvoir : JACQUEMIN Bruno à RIOU-LEBRET Pierre-Yves
Secrétaire de séance : BEGASSE Marie

OBJET D_55_2026 : ELECTIONS DE 5 DELEGUES TITULAIRES ET DE 3 DELEGUES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 5 juin 2026 à vingt heures.
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Mesdames Liliane LEROY, Monique HORVAIS et Messieurs SOUQUET Florian et LAUNAY Jean-Dominique.
La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Une seule liste est déposée et est composée de : Monsieur Loïc LEBRET, Madame Sylvaine HERVEÏC, Monsieur Cyril ROMÉ, Madame Frédérique LE FUR BASLÉ, Monsieur Guillaume PATRIZI, Madame Séverine MOULIN, Monsieur Guillaume SOREL et Madame Anne-Sophie JENOUVRIER.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la ou des candidatures, il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500291-20260605-DE_55_2026-DE

c) Élection des délégués titulaires et suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

a.	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	**0**
b.	Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	**19**
c.	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	**0**
d.	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	**0**
e.	Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	**19**

Ont obtenu :

INDIQUER LE NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE (dans l'ordre **décroissant** des suffrages obtenus)	**Suffrages obtenus**	**Nombre de délégués obtenus**	**Nombre de suppléants obtenus**
Liste des intérêts communaux	19	5	3

Annexe 1 : Liste nominative des délégués et suppléants élus représentant la commune de Bonnemain

Monsieur Loïc LEBRET	délégué
Madame Sylvaine HERVEÏC	déléguée
Monsieur Cyril ROMÉ	délégué
Madame Frédérique LE FUR BASLÉ	déléguée
Monsieur Guillaume PATRIZI	délégué
Madame Séverine MOULIN	suppléante
Monsieur Guillaume SOREL	suppléant
Madame Anne-Sophie JENOUVRIER	suppléante

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Marie BEGASSE

Le Maire,

Loïc LEBRET

MAIRIE DE BONNEMAIN